

Mettre en œuvre un bilan de compétences structuré par des techniques et outils d'investigation, d'analyse et d'accompagnement personnalisé

RS7509 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 332t, 333
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/01/2026
Date d'échéance	28/01/2029

Certificateur(s)

LINKUP COACHING · SIRET : 49386200700066

<https://www.linkup-coaching.com/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à professionnaliser l'exercice du bilan de compétences, activité d'accompagnement individuel inscrite dans le champ des métiers du conseil en évolution professionnelle, de l'orientation et du développement de carrière.

Elle s'adresse à des professionnels déjà en activité dans ces domaines (formateur, conseiller en insertion ou en évolution professionnelle, psychologue du travail, consultant RH, manager, coach professionnel), qui disposent de compétences initiales en matière d'analyse, d'écoute et d'accompagnement, mais qui ne sont pas nécessairement formés aux exigences spécifiques du bilan de compétences définies par le Code du travail.

Cette certification se distingue en structurant l'acquisition et la mobilisation de techniques et d'outils d'investigation, d'analyse et d'accompagnement personnalisé, indispensables pour :

- analyser la situation et le parcours du bénéficiaire, identifier ses compétences et ses motivations ;
- explorer, construire et évaluer un projet professionnel réaliste et cohérent ;
- formaliser et restituer les conclusions du bilan dans le respect du cadre réglementaire ;
- adapter les méthodes et outils à chaque profil et inscrire sa pratique dans une démarche d'amélioration continue.

Elle vient ainsi compléter une pratique préexistante en permettant aux professionnels d'assurer des bilans de compétences personnalisés, structurés et conformes aux exigences légales, méthodologiques et déontologiques, contribuant à la sécurisation des parcours professionnels et à un usage rigoureux des financements publics mobilisés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire l'entretien préliminaire d'une démarche de bilan de compétences en analysant la demande et la situation du bénéficiaire, en évaluant la pertinence du dispositif au regard de ses besoins (sinon de le réorienter vers le dispositif le plus adéquat), et en présentant les conditions d'accompagnement, afin de valider conjointement l'analyse du bilan préliminaire et d'élaborer une offre contractuelle personnalisée de prestation d'accompagnement sur mesure conforme au cadre réglementaire.

Analyser le parcours personnel et professionnel du bénéficiaire, en mobilisant des outils d'identification des compétences techniques et comportementales, de manière à produire une première synthèse structurée de ses compétences mobilisables sous forme de cartographie.

Analyser les motivations, valeurs, aptitudes perçues et intérêts professionnels du bénéficiaire en mobilisant des outils d'investigation adaptés, afin d'identifier des pistes d'orientation cohérentes avec ses besoins et d'aiguiller la suite de

l'accompagnement.

Piloter la phase d'exploration et de structuration du projet professionnel en évaluant l'avancée du bénéficiaire, en mettant en œuvre le protocole de sélection de métiers, en analysant les écarts entre son profil et les métiers ciblés, et en adaptant les modalités d'accompagnement en cas de projet de création d'entreprise, afin de construire une projection professionnelle réaliste et validée.

Accompagner le bénéficiaire dans la formalisation des attendus du poste visé en mobilisant un outil de questionnement structuré (l'hexamètre de quintilien QQQQCP), afin d'identifier les ressources et les besoins de changement à opérer et d'élaborer un plan d'action opérationnel lui permettant d'atteindre son objectif professionnel.

Formaliser la conclusion d'une démarche de bilan de compétences en rédigeant un document de synthèse conforme au cadre réglementaire, en animant l'entretien de restitution avec le bénéficiaire, et en proposant un suivi à 6 mois, afin de valider conjointement les résultats et de soutenir la mise en œuvre du projet professionnel.

Analyser sa pratique professionnelle du bilan de compétences en mobilisant des outils d'auto-évaluation, en réalisant des échanges entre pairs, en évaluant les retours de bénéficiaires et en assurant une veille sur l'évolution des pratiques et des référentiels métiers, afin d'ajuster sa posture et ses méthodes dans une logique d'amélioration continue.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis pour accéder à la formation certifiante : les candidats doivent remplir deux conditions cumulatives :

- Justifier d'un diplôme niveau Bac +4/5 (Titre professionnel RNCP, Master, Université, ...) dans le domaine des Ressources Humaines ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'a minima 3 ans sur des fonctions d'accompagnement ou des fonctions managériales ou des fonctions RH et d'un projet professionnel en lien avec la formation certifiante visée.

Validation des acquis professionnels (VAP) : dans le cas où un candidat ne disposerait pas des prérequis définis, le candidat pourra instruire une demande auprès de la direction pédagogique en vue d'une admission « exceptionnelle » sur expérience pour accéder à la certification par dérogation selon les conditions validées par le certificateur.

Modalités de sélection des candidats : dossier de candidature comprenant les justificatifs relatifs aux conditions d'admissibilité :

- Bulletin d'inscription complété décrivant son parcours professionnel et le projet professionnel lié à l'activité de bilan de compétences ;
- CV actualisé et copies des diplômes et certificats professionnels ;
- Copie du passeport ou de la CNI du candidat (dans le respect de la procédure RGPD).

Processus de sélection : l'admission repose sur l'analyse du dossier de candidature et un entretien de positionnement avec un membre de l'équipe pédagogique permettant de vérifier l'adéquation entre les prérequis et le projet du candidat.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury de certification est composé de 2 personnes dont a minima 1 personne externe à l'organisme de formation (non salarié et non intervenant dans le parcours de formation certifiante du candidat). Le jury a la charge de l'évaluation et de l'attribution de la certification.

Base légale

Date de décision	28/01/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/01/2029
Date de dernière délivrance possible	27/07/2029

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.linkup-coaching.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7509/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	2 600 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	15 600 €
Coût moyen par dossier	2 600 €
Durée moyenne	32 h
Période	02/2026 – 09/2026
Reste à charge titulaire	56 %
France compétences	31 %
OPCO	13 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.